

ANNEXE 3



www.azaylebrule.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Jean-François RENOUX, maire d’Azay-le-Brûlé

Maire de la commune d’Azay-le-Brûlé,

ATTESTE par le présent certificat que :

- l’avis d’enquête publique relative au projet de classement d’arbres remarquables sur les communes d’Azay-le-Brûlé , Béceleuf et Saint-Pardoux-Soutiers a été affiché du 24 août 2023 au 24 octobre 2024

Fait à Azay-le-Brûlé

Le 25 octobre 2023

Le Maire
Jean-François RENOUX

